

LICENCE 3 SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION PARCOURS CONTRÔLE ET SYSTÈMES D'INFORMATION COMPTABLE

La Licence L3 Économie, Gestion parcours Contrôle et systèmes d'information comptable donne une approche complète des systèmes d'information des entreprises en alliant les outils de la communication, les disciplines de base et les compétences en terme de contrôle de gestion et de comptabilité. Son but est également d'amener les stagiaires à appréhender le changement de manière efficace et pertinente.

DIPLOME VISE

Type de diplôme : Licence

Niveau de diplôme : Bac + 3 - niveau 6

Fiche RNCP n° : 24426 - <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/24426>

PUBLIC VISE - PREREQUIS — ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études.

Prérequis :

- Bac + 2 ou 120 ECTS

- Justifier d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.

Admissibilité : étude du dossier de candidature

Admission : entretien de sélection

En l'absence du diplôme requis, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP 85). Dossier à télécharger sous ce lien, rubrique « La VAP 85 à l'IUT de Paris, quelle procédure ? » : <https://www.iut.parisdescartes.fr/la-ftlv/> à compléter et à transmettre accompagné des pièces justificatives via l'application de candidature en ligne E-candidat.

OBJECTIFS

Acquérir des compétences dans les domaines de la gestion et de l'économie.

COMPETENCES VISEES

- Disciplines fondamentales : contrôle de gestion, comptabilité, environnement juridique et fiscal
- Communication : deux langues étrangères, informatique, recherches documentaires
- Systèmes d'information des entreprises

CONTENU DE LA FORMATION

Plaquette et calendrier de la formation :

<https://www.iut.parisdescartes.fr/gestion-et-audit/l3-economie-gestion-parcours-contrôle-et-systemes-dinformation-comptable/>

Programme :

UE 1 : LE PERIMETRE DE L'ENTREPRISE

- Fonctions de l'entreprise
- Etude des structures de marchés

UE 2 : NORMALISATION ET COMPTABILITÉ APPROFONDIE

- Comptabilité approfondie
- Normalisation

UE 3 : CONTRÔLE DE GESTION

- Méthodes d'analyse des coûts
- Contrôle budgétaire

UE 4 : OUTILS D'ANALYSE ET DE COMMUNICATION

- Technique de synthèse écrite appliquée
- Méthodologie de la recherche documentaire
- Anglais
- Allemand ou espagnol

UE 5 : DROIT

- Droit des affaires
- Droit fiscal
- Droit du travail

UE 1 : CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'ENTREPRISE

- Analyse de la politique économique
- Compréhension des mécanismes boursiers

UE 2 : SYSTEMES COMPTABLES, REPORTING ET CONTRÔLE INTERNE

- Comptabilité des sociétés
- Audit
- Reporting et mesure des performances
- Contrôle interne

UE 3 : SYSTEMES D'INFORMATION, OUTILS D'ANALYSE ET DE COMMUNICATION

- Progiciels de gestion intégrée
- Initiation à la modélisation orientée objet
- Technique d'analyse de données
- Anglais
- Allemand ou espagnol

UE 4 : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

UE 5 : 1 MATIERE OU 1 OPTION OBLIGATOIRE AU CHOIX

- Matières (si non validées dans un autre UE) initiation à la culture musicale, initiation à l'épistémologie, comptabilité anglo-saxonne, initiation à la consolidation
- Options : sport, engagement associatif, tutorat étudiant

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Yves CHEMLA, Professeur Certifié

Équipe pédagogique : enseignants chercheurs, enseignants, et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation. L'enseignement est assuré par des universitaires et par des professionnels.

Méthodes : cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences.

Le stage donne lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

La pédagogie fait une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

L'assiduité que ce soit en cours ou en stage, est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Organisation du contrôle des connaissances (*) : la scolarité en licence générale se déroule suivant les modalités du contrôle continu et de la session unique. Les notes du contrôle continu sont prises en compte sans autre pondération que les coefficients affectés aux UE et aux ECUE définis à l'article 2 des MCC. L'assiduité est obligatoire [...].

Validation des études (*) : [...] la licence générale est délivrée par le Président de l'université sur proposition du jury d'après l'ensemble des notes et appréciations obtenues au cours de l'année. La licence générale est décernée aux étudiants qui ont à la fois obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le stage [...] sous réserve d'avoir satisfait aux obligations de présence définies à l'article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances.

() extrait des Modalités de Contrôle des Connaissances. Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation.*

Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation feront foi.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Cette licence offre à l'étudiant plusieurs possibilités :

- intégrer un Master professionnel du domaine,
- s'insérer dans la vie active en tant que contrôleur de gestion, contrôleur interne dans les domaines du reporting et de l'audit.

VALIDATION DES ACQUIS

Validation des Acquis de l'Expérience : cela permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Une année d'expérience minimum en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire. Ainsi, la VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) : cela permet d'accéder directement à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (salariée ou non), les formations suivies ou les acquis personnels développés hors de tout système de formation.

Pour tout renseignement complémentaire : <https://www.iut.parisdescartes.fr/la-ftlv/>

MODALITES DE CANDIDATURE

Session de candidature : 31/05/2021 au 16/07/2021

Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps plein et en continu

Dates de la formation : 06/09/2021 au 10/06/2022 (la soutenance sera programmée en juin 2022 – ½ journée à prendre sur congé ou RTT).

Enseignement théorique : 19 semaines soit 450 heures

Stage obligatoire : 16 semaines soit 546 heures (35 h hebdomadaires)

Horaires : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)

Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne 25 personnes (groupe mixte formation initiale et formation continue).

Les formations sont délivrées en présentiel. Toutefois l'IUT de Paris – Rives de Seine pourra être amené à assurer ses activités pédagogiques en mode distanciel si la situation sanitaire l'exige et conformément aux directives ministérielles.

COUT ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle d'enseignement théorique : 5 400,00 € nets.

(tarif sous réserve d'approbation par les instances d'Université de Paris - l'Université de Paris est un établissement public non assujetti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI.

CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO...

Demands d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou obtenir une Autorisation d'Inscription à un Stage de Formation (AISF). Les démarches doivent être faites auprès du conseiller Pôle Emploi.

CPF : le compte personnel de formation est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, y compris en période de chômage, pour suivre une formation qualifiante ou certifiante : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/> Nous consulter.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

DEPARTEMENT GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATION

☎ 01 76 53 49 02

✉ ines.lassoued@u-paris.fr

MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

☎ 01 76 53 49 75

✉ bernadette.amiaud@u-paris.fr

LIEU DE LA FORMATION

IUT de Paris – Rives de Seine


143, avenue de Versailles - 75016 PARIS

☎ 01 76 53 47 00

<https://www.iut.parisdescartes.fr/>

ACCES A L'IUT

 Exelmans, Mirabeau, Église d'Auteuil, Chardon Lagache

 22, 62, 72, PC1

 Pont du Garigliano

 Pont du Garigliano